

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JEAN

2, rue Jean Hoët - 78200 MANTES-la-JOLIE



LA PETITE VOIX

Chapelles Sainte-Honorine et Saint-Mathias



JUILLET - AOÛT 2018 N° 153

Les sacres de 1988

Bien chers fidèles,

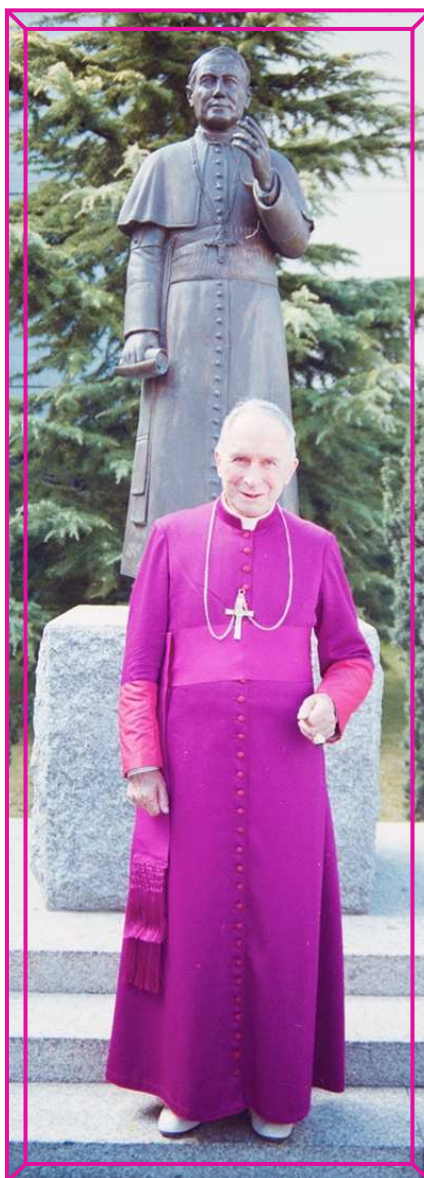
Il y a trente ans, le 30 juin 1988, voilà plus d'une génération maintenant, Mgr Marcel Lefebvre posait un acte héroïque aux yeux de l'Eglise et du monde en consacrant quatre évêques pour transmettre la foi et les sacrements dans un monde de plus en plus déboussolé.

Mais qu'est-ce qui a guidé Mgr Lefebvre, lui tant attaché à l'Eglise de toujours ? L'état déplorable dans lequel se trouvait (et se trouve toujours) l'Eglise catholique, état que les théologiens appellent Etat de nécessité, l'avait déjà poussé, depuis 1970, à ouvrir des séminaires, à faire des tournées dans le monde de confirmations, à prêcher, partout où on l'appelait, la bonne et saine doctrine.

Sans devancer la Providence, il pensait depuis plusieurs années consacrer des évêques pour lui succéder. Mais il attendra..., demandant des signes évidents de la Providence.

Ces signes arriveront :

Un signe dans l'ordre de la doctrine : La non-réponse de Rome aux Dubia adressées à Rome sur la liberté religieuse, à la demande du cardinal Ratzinger, alors préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.



Un signe plus pratique : La réunion interreligieuse d'Assise, qui, par l'absence totale de réaction des évêques dans le monde, a convaincu qu'aucun d'entre eux ne porterait secours à la Fraternité après sa mort...

Plus concrètement, lors du sermon des sacres, lui-même donnera les motifs de son action : *« Loin de moi de m'ériger en pape. Je ne suis qu'un évêque de l'Eglise catholique qui continue à transmettre la doctrine. Tradidi quod et accepi. C'est ce que je pense que je souhaiterais qu'on mette sur ma tombe, et cela ne tardera sans doute pas qu'on mette sur ma tombe Tradidi quod et accepi – ce que dit saint Paul – “Je vous ai transmis ce que j'ai reçu”, tout simplement. Je suis le facteur qui porte une lettre. Ce n'est pas moi qui l'ai faite cette lettre, ce message, cette parole de Dieu, c'est Dieu Lui-même, c'est Notre Seigneur Jésus Christ Lui-même, et nous vous avons transmis, par l'intermédiaire de ces chers prêtres qui sont ici présents, et par tous ceux qui, eux-mêmes, ont cru devoir résister à cette vague d'apostasie dans l'Eglise, en gardant la Foi de toujours et en la transmettant aux fidèles. Nous ne sommes que des porteurs de cette nouvelle, de cet*

évangile que Notre Seigneur Jésus Christ nous a donné et des moyens pour nous sanctifier : **la Sainte Messe, la vraie Sainte Messe, les vrais sacrements, qui donnent vraiment la vie spirituelle.** Il me semble entendre la voix de tous ces papes depuis **Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, saint Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII**, nous dire :

« Mais de grâce, de grâce, qu'allez-vous faire de nos enseignements ? de notre prédication ? de la Foi catholique ? Allez-vous l'abandonner ? Allez-vous la laisser disparaître de cette terre ? De grâce, de grâce, continuez à garder ce trésor que nous vous avons donné. N'abandonnez pas les fidèles ! n'abandonnez pas l'Eglise ! continuez l'Eglise ! Car enfin, depuis le concile, ce que nous avons condamné, voici que les autorités romaines l'adoptent, et le professent, comment est-ce possible ? Nous avons condamné le libéralisme, nous avons condamné le communisme, le socialisme, le modernisme, le sillonnisme, toutes ces erreurs que nous avons condamnées, voici maintenant qu'elles sont professées, adoptées, soutenues par les autorités de l'Eglise : est-ce possible ? Si vous ne faites pas quelque chose pour continuer cette Tradition de l'Eglise que nous vous avons donnée, tout disparaîtra. L'Eglise disparaîtra, les âmes seront toutes perdues ».

Mais avant de poser cet acte, il a voulu tout faire pour l'éviter : « Nous nous trouvons devant un cas de nécessité. Nous avons tout fait pour essayer que Rome comprenne qu'il faut revenir à cette attitude du vénéré Pie XII et de tous ses prédécesseurs. Nous avons écrit, nous sommes allés à Rome, nous avons parlé, nous avons envoyé des lettres - Monseigneur de Castro Mayer et moi-même - plusieurs fois, à Rome ; nous avons essayé par ces colloques, par ces moyens, d'arriver à faire comprendre à Rome que depuis le Concile, cet aggiornamento, ce changement qui s'est produit dans l'Eglise, n'est pas catholique, n'est pas conforme à la doctrine de toujours de l'Eglise. Cet œcuménisme et toutes ces erreurs, ce collégialisme, tout cela est contraire à la Foi de l'Eglise, est en train de détruire l'Eglise. »

Aujourd'hui, les motifs de l'action du 30 juin 1988 demeurent inchangés. On peut dire même qu'ils ont empiré ! Les nouveaux principes issus de Vatican II ont fait leurs ravages dans les esprits et leurs conséquences sont désastreuses : Tout les pans de la doctrine et de la pastorale ont été « revisités » à la lumière des nouveaux principes de fausse dignité humaine, du faux œcuménisme et de la collégialité. Et les âmes perdent la foi... *Toutes les religions sont bonnes, même si la religion catholique est meilleure ;*

toutes les âmes sont sauvées... le péché à quoi bon le dénoncer... toute âme n'a-t-elle pas la grâce, sans le savoir ? entend-t-on bien souvent !

D'aucun, pour essayer de sauver le Concile, ont inventé le concept d'*Herméneutique dans la continuité*... Ce fut le cas du pape Benoît XVI dans son discours du 22 décembre 2005. Mais comment ne pas voir qu'il y a plutôt rupture avec l'enseignement bimillénaire de l'Eglise ?

Aussi, si quelques ouvertures ont été récemment faites, elles ne changent pas radicalement la donne. Certes, quelques-uns commencent à réagir devant l'accélération de la crise, mais encore très timidement et de toute façon sans vraiment remettre véritablement en cause les principes des effets qu'ils dénoncent. A la veille de son 4^e Chapitre Général électif, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X continuera dans la même ligne tracée par son fondateur dans sa Déclaration du 21 novembre 1974 :

- Il s'agit toujours d'adhérer « *de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.* »
- Mais il s'agit également de refuser « *par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.* »

Et Monseigneur de conclure : « *C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Eglise Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.* »

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Eglise, par l'Eglise de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle. »

Il est certain que nous devons tous essayer de nous écarter du relativisme doctrinal et moral ambiant, ainsi que de l'esprit du monde pour lequel Notre-Seigneur n'a pas prié, et qui, presque inévitablement, tentent de nous pénétrer.

Mais attention, comme nous le disait Monseigneur Lefebvre, le combat qui nous mène ne doit pas nous faire tomber dans l'amertume et dans un aspect négatif. Si nous dénonçons, c'est par amour de la vérité et de la vertu, qui doit toujours être premier dans nos actions. Aussi, ne perdons pas le bon sens et l'esprit missionnaire qui doit nous animer... Et les fruits s'en feront ressentir. A titre d'exemple, dans les retraites spirituelles, nous constatons toujours plus que le Saint-Esprit suscite depuis déjà quelques temps toute une vague de conversions chez les jeunes, à la recherche de la vérité qu'on leur a si longtemps cachée. Ils se forment, s'appuient sur la prière et sont eux-mêmes apôtres...

A la fin de la cérémonie du sacre, il est dit au nouvel évêque : *Ad multos annos... Pour de nombreuses années...* Ces nombreuses années qu'on lui souhaite, ce n'est pas simplement une longue vie. C'est avant tout d'avoir cette longanimité, c'est-à-dire cette patience dans l'action de chaque jour pour proclamer la vérité, dénoncer l'erreur et propager la vertu...

Dans quelques jours, s'ouvrira le 4^e Chapitre Général électif de la Fraternité. Il ne pourra que réaffirmer les grands principes qui ont animé son fondateur. Prions tous à cette intention.

Abbé Patrick Verdet, Prieur

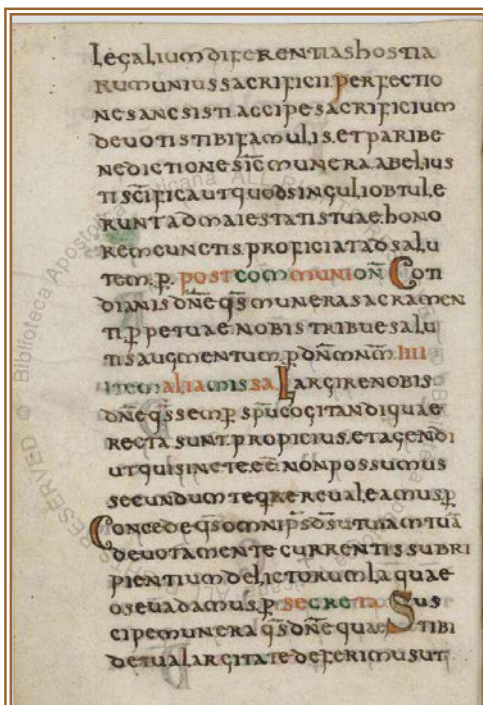
Les dimanches après la Pentecôte

Le temps pascal s'est achevé il y a quelques semaines avec l'octave de la Pentecôte. Depuis lors nous sommes entrés dans ce que la liturgie tridentine appelle le « temps après la Pentecôte », lequel prendra fin lorsque recommencera un nouvel Avent. Cette période - la plus longue de l'année liturgique - couvre donc six mois environ. Plus exactement elle dure de 23 à 28 semaines (en fonction de la date de Pâques, qui court, selon les années, du 22 mars au 25 avril).

Ces dimanches, dans leur forme primitive, remontent sûrement assez loin dans l'antiquité chrétienne. Mais dans leur forme actuelle, ils datent du pape saint Grégoire le Grand (590-602), bien qu'il y eût, au cours du Moyen-Age, de nombreuses modifications, pouvant donner aujourd'hui l'impression d'un ensemble disparate.

Appellation commune et couleur liturgique

En 1570, le missel romain publié par saint Pie V rétablit l'antique dénomination de « dimanches après la Pentecôte », telle qu'on la trouve dans le *Sacramentaire grégorien* (livre liturgique, ancêtre de nos missels) qui date du 7^{ème} siècle.



Manuscrit conservé à la Bibliothèque apostolique vaticane copié vers 750 dans la région parisienne. On y reconnaît la secrète du 7^{ème} dimanche ; la collecte et la secrète du 8^{ème} dimanche après la Pentecôte.

En effet cette longue période liturgie avait été, depuis, partagée en diverses séries, marquées chacune par une fête d'un saint. C'est ainsi que nous voyons dans un document du 8^{ème} siècle, le lectionnaire d'Alcuin, la répartition suivante : la première série de ces dimanches est désignée sous le nom de *Dimanches après la Pentecôte* ; la deuxième intitulée *Semaines après la fête des Apôtres* ; la troisième appelée *Semaines après la Saint-Laurent* ; la quatrième indiquée sous le nom de *Semaines du septième mois* (septembre) ; la cinquième enfin, portant l'appellation de *Semaines après la Saint-Michel* : cette dernière série allant jusqu'à l'Avent. Beaucoup

de missels des églises de l'occident présentent, jusqu'au 16^{ème} siècle, ces divers partages du *Temps après la Pentecôte*, exprimés d'une manière variée selon les fêtes des saints, qui servaient dans les divers diocèses de repères pour cette partie de l'année.

En rassemblant tous ces dimanches sous une unique appellation, on tentait de les caractériser plus profondément. En les rattachant à la fête de la Pentecôte, on rappelait ainsi que chacun de ces dimanches ne commémore pas un aspect particulier du salut (comme cela arrive au temps de l'Avent, de Noël, du Carême, de la Passion ou de Pâques), mais exprime d'une manière générale tout le mystère du salut, que nous vivons sous la motion du Saint-Esprit, depuis que le Christ est monté au Ciel.

Mais il est encore possible de voir, dans cette série de dimanches reliés au mystère de la Pentecôte, la traduction dans l'année liturgique du long pèlerinage terrestre que l'Eglise a commencé à Jérusalem le jour de la Pentecôte et qu'elle achèvera, quand sonnera la fin du monde et le second avènement de Jésus-Christ.

*

A partir du moment où la couleur des ornements liturgiques a été codifiée, le vert s'est tout de suite imposé pour spécifier ce temps après la Pentecôte. Dans son traité sur le saint sacrifice de la messe (vers 1195), Innocent III en donne la raison suivante : « parce que la couleur verte tient le milieu entre le blanc, le vert et le rouge ». Le vert, qui apparaît comme la quatrième et dernière couleur liturgique, est donc choisie pour sa neutralité. Cela rejoint l'idée que les dimanches après la Pentecôte évoquent, sans spécificité particulière, l'entière du mystère de notre salut.

Plus tard, on trouvera - comme, par exemple, sous la plume de Dom Guéranger - une autre explication au symbolisme de la couleur verte. Elle évoque l'espérance de l'Eglise et de toute âme chrétienne, qui poursuit son

pèlerinage vers le Ciel, s'appuyant avec confiance sur le secours de Jésus-Christ.

Composition des messes

Réunis en une seule série par ces deux caractéristiques - l'appellation et la couleur -, les vingt-quatre dimanches après la Pentecôte ne forment pas pour autant un tout, qui s'organiserait selon un plan déterminé. Mais ils s'ordonnent simplement les uns aux autres selon la série numérique des psaumes, des chapitres d'un livre canonique...

Le pape Vigile (537-555) répondant à l'évêque de Braga, qui l'interroge sur la liturgie en vigueur à Rome, est un antique témoin de cette manière de procéder : « A chaque fois qu'une fête doit être célébrée - Pâques, Ascension du Seigneur, Pentecôte, Epiphanie, saints de Dieu - nous prenons des chapitres particuliers, qui conviennent aux jours de ces solennités ; les autres fois, nous poursuivons les chapitres dans leur ordre habituel ». Est ainsi énoncé le principe de la lecture continue (à chaque messe, on reprend la lecture du livre biblique, à l'endroit où on s'était arrêté), plus souvent mis en pratique sous la forme mitigée de la lecture semi-continue (les différents extraits du livre biblique sont lus dans l'ordre même du livre, quitte à passer certains chapitres).

On explique ainsi - pour une bonne part - les textes liturgiques, qui forment la substance des dimanches après la Pentecôte. Le tableau ci-après le montre immédiatement. Si le texte des évangiles n'obéit pas à ce principe, la lecture des épîtres pauliniennes suit, à partir du sixième dimanche, et à une exception près, l'ordre du canon biblique. Quant aux parties chantées de la messe, on note que la série des Introïts (au moins jusqu'au 17^{ème} après la Pentecôte), tout comme celle des versets de l'alléluia, est empruntée au livre des *Psaumes* parcouru dans l'ordre numérique. Avec plus d'exceptions, les antiennes d'offertoire et de communion demeurent fidèles à ce principe. On comprend alors qu'il est inutile de chercher un sens à l'agencement des 24 dimanches après la Pentecôte.

	Introït	Epître	Alleluia	Offertoire	Communion
Dimanches après la Pentecôte	1 Ps 12	1 Jn 4, 18-21	Ps 5, 2	Ps 5, 3-4	Ps 9, 2-3
	2 Ps 17	1 Jn 3, 13-18	Ps 7, 2	Ps 6, 5	Ps 12, 6
	3 Ps 24	1 Pi 5, 6-11	Ps 7, 12	Ps 9, 11-13	<i>Lc 15, 10</i>
	4 Ps 26, 1-2	Rm 8, 18-23	Ps 9, 5.10	Ps 12, 4-5	Ps 17, 3
	5 Ps 26, 7.9	1 Pi 3, 8-15	Ps 20, 1	Ps 15, 7-8	Ps 26, 4
	6 Ps 27	Rm 6, 3-11	Ps 30, 2-3	Ps 16, 5-7	Ps 26, 6
	7 Ps 46	Rm 6, 19-23	Ps 46, 2	<i>Dn 3, 40</i>	Ps 30, 3
	8 Ps 47	Rm 8, 12-17	Ps 47, 2	Ps 17, 28-32	Ps 33, 9
	9 Ps 53	1 Co 10, 6-13	Ps 58, 2	Ps 18, 9-12	<i>Jn 6, 57</i>
	10 Ps 54	1 Co 12, 2-11	Ps 64, 2	Ps 24, 1-3	Ps 50, 21
	11 Ps 67	1Co 15, 1-10	Ps 80, 2-3	Ps 29, 2-3	<i>Prov 3, 9-10</i>
	12 Ps 69	2 Co 3, 4-9	Ps 87, 2	<i>Ex 32, 11.13.14</i>	Ps 103, 13-15
	13 Ps 73	Gal 3, 16-22	Ps 89, 1	Ps 30, 15-16	<i>Sag 16, 20</i>
	14 Ps 83	Gal 5, 16-24	Ps 94, 1	Ps 33, 8-9	<i>Mt 6, 33</i>
	15 Ps 85, 1.2-3	Gal 5, 25-26 ; 6, 1-10	Ps 94, 3	Ps 39, 2-4	<i>Jn 6, 52</i>
	16 Ps 85, 3.5	Ep 3, 13-21	Ps 97, 1	Ps 39, 14-15	Ps 70, 16-18
	17 Ps 118	Ep 4, 1-6	Ps 101, 2	<i>Dn 9, 17-19</i>	Ps 75, 12-13
	18 <i>Eccl 36, 18</i>	1 Co 1, 4-8	Ps 101, 16	<i>Ex 24, 4,5</i>	Ps 95, 8-9
	19 <i>???</i>	Ep 4, 23-28	Ps 104, 1	Ps 137, 7	Ps 118-4-5
	20 <i>Dn 3</i>	Ep 5, 15-21	Ps 107, 2	Ps 136, 1	Ps 118, 49-50
	21 <i>Esth 13</i>	Ep 6, 10-17	Ps 113, 1	<i>Job 1</i>	Ps 118, 81.84.86
	22 Ps 129	Ph 1, 6-11	Ps 113, 11	<i>Esther 14</i>	Ps 16, 6
	23 <i>Jr 29</i>	Ph 3, 17-21 ; 4, 1-3	Ps 129, 1-2	Ps 129, 1-2	<i>Mc 11, 24</i>
	24 <i>Jr 29</i>	Col 1, 9-14	Ps 129, 1-2	Ps 129, 1-2	<i>Mc 11, 24</i>

En gras : entorses au principe mentionné / *En italique* : textes chantés étrangers au psautier

On pourrait cependant scruter avec plus d'espoir l'idée directrice, qui a présidé à la composition de tel dimanche. Mais là encore l'entreprise demeure bien souvent hasardeuse, puisque la place originare des pièces, dans les messes des différents dimanches, a été brouillée.

Ce que l'on comprendra mieux, si on se rappelle qu'au cours du premier millénaire, il n'y avait pas encore de missel, à savoir un livre unique contenant tous les textes d'une messe. Au contraire, ces textes étaient dispersés dans plusieurs livres liturgiques. Les chants de l'introït, du graduel et de l'alleluia, de l'offertoire et de la communion se trouvaient dans l'*Antiphonaire* ; les Epîtres, dans le *Lectionnaire* ; les Evangiles,

dans l'*Evangélaire* ; et les diverses oraisons (collecte, secrète, postcommunion) dans un livre intitulé *Sacramentaire*.

Quand, pour une raison ou une autre, une lecture spéciale devait être ajoutée, dans le lectionnaire ou dans l'évangélaire, la lecture ayant été omise était reportée, et celle de tous les dimanches suivants était déplacée. C'est pourquoi il nous est difficile aujourd'hui de dire quels chants, quelles oraisons, quelles Epîtres et quels Evangiles faisaient partie primitivement de la même messe. Pour cette même raison, les lectures (épître et évangile), qui concordent souvent dans les autres temps liturgiques, sont rarement en relation l'une avec l'autre.

Toutefois ces déplacements n'ont pas une très grande importance, parce que le contenu de chaque dimanche est très apparenté à celui des autres. Peu importe que, par exemple, les oraisons et les chants psalmodiques aient été déplacés, car les pensées et les sentiments des uns et des autres sont plus ou moins semblables.

Variations sur le thème de la vie chrétienne

En effet, chacun de ces dimanches évoque, sous un jour particulier et avec une tonalité propre, la vie chrétienne : vie de l'enfant de Dieu, qui sous la motion du Saint-Esprit, marche à la suite de Jésus-Christ pour attendre avec confiance les promesses éternelles du Père céleste.

Cette vie de la grâce se développe aux plans de la vie individuelle, comme de la vie ecclésiale. Pour cette raison, au cours de ce temps liturgique, comme remarque Dom Guéranger, « deux objets de considération se présentent à nous : la sainte Eglise, et l'âme chrétienne ».

A s'en tenir aux oraisons les plus significatives du missel - les collectes -, il est possible de relever les accents spécifiques de cette liturgie d'après la Pentecôte. Plusieurs fois nous demandons à Dieu, « dont la providence ne se trouve jamais en défaut » (7^{ème} ap. la Pentecôte), de « diriger » nos pas et de « gouverner » la sainte Eglise au milieu de ce monde, en en écartant les obstacles et en nous octroyant ce qui est profitable.

A côté de la providence divine, la liturgie accorde une place importante à la bonté et à la miséricorde du Seigneur, qui pardonne nos péchés, vient au secours de la fragilité humaine et exauce nos prières, au-delà même de nos souhaits.

Consciente des épreuves de la vie présente, auxquelles nous sommes confrontés, la liturgie développe le thème de la grâce toute-puissante de Dieu corrélativement à celui de l'incapacité radicale de l'homme, abandonné à lui-même.

La liturgie se complait aussi à évoquer les fruits que la grâce est appelée à porter en l'homme : crainte et amour de Dieu ; vertu de religion, augmentation de la foi, de l'espérance et de la charité ; jugement droit ; volonté et action en conformité avec les commandements de Dieu ; bonnes œuvres ; joie du service divin ; heureux sentiment de la paix...

Enfin, cette liturgie insiste sur le but ultime de notre vie. Elle nous presse de courir vers les promesses éternelles pour être participants du bonheur céleste (10^{ème} ap. la Pentecôte).

Conclusion

Tels sont les dimanches après la Pentecôte. En dépit de leur histoire mouvementée et des incohérences, qui s'y sont glissées, n'allons pas croire, lance Dom Parsch, « qu'ils sont dépourvus de beauté esthétique. Précisément sous leur extérieur simple et modeste, ils cachent une richesse extraordinaire de beauté, de vie, d'esprit et de sentiments. Ils permettent à ceux qui savent les pénétrer de comprendre plus profondément l'amour et les ardentes aspirations de l'âme de l'Eglise, et les font s'unir de plus en plus à cette âme ».

Comme en témoigne le poète, Paul Claudel, qui a goûté à la musique du missel romain et nous invite à nous laisser emporter par le courant impétueux de cette prière : « Ouvre maintenant, lecteur, le livre [du missel] auquel ces pages servent d'introduction et prête l'oreille à l'énorme rumeur qui s'en dégage et à quoi sert de base le grondement sans fin renouvelé de la psalmodie. Ecoute tout à la fois ! Ecoute s'élever et s'abaisser, grossir et se dissoudre, l'écume, la tuméfaction vague à vague de cette mer de mots ! Et dis-toi que cela vient de loin ! Ce que tu entends ce ne sont pas les grêles inventions de tel ou tel auteur en particulier : d'un pôle à l'autre et venant des profondeurs les plus reculées de l'origine, celle de l'homme, celle de ce monde qu'il habite, c'est l'ascension vers toi de l'élément en proie à l'esprit ! La prière ! »

Abbé Louis-Marie Berthe

Chronique des chapelles

Samedi 5 mai : Sur le thème « Vincent Lambert : innocent instrument de la culture de mort », le docteur Jean-Luc Lanaspres évoque l'histoire douloureuse de cet homme très lourdement handicapé. Avec la compétence d'un médecin, il nous expose les tenants et aboutissants d'une affaire complexe, que les multiples recours en justice ne simplifient pas.

Samedi 12 mai : Une veillée de prière devant le Saint-Sacrement est organisée pour demander à Dieu de nombreuses vocations.

19, 20 et 21 mai : Sous un temps magnifique, un bon nombre de fidèles marchent de Chartres à Paris. Pour la première fois, le chapitre adultes s'est associé à celui du prieuré, à la joie des fidèles mantais, qui ont ainsi pu bénéficier de la logistique conflanaise.

Vendredi 25 mai : A l'invitation de l'équipe MCF de la chapelle, M. Bruno de la Metterie nous offre une conférence sur l'éducation aux beaux-arts. Avec passion, il nous parle d'expérience.

Dimanche 27 mai : Grégoire Direz renouvelle devant Dieu et sa famille les promesses de son baptême.

Dimanche 3 juin : Décidément, à Conflans, la mairie est pointilleuse. Après quelques ajustements de dernière minute, la procession a pu se dérouler, sous un beau soleil, dans les rues de Conflans, passant cette année dans le grand parc du prieuré.



Samedi 9 juin : 36 baptisés, enfants et adultes, venus de nos chapelles de Rouen, du Havre, de Mantes, de Pontoise et de Conflans, reçoivent le sacrement de confirmation des mains de Mgr Fellay. Certains avaient pu suivre la journée de préparation au prieuré le mercredi précédent.

Dimanche 17 juin : Après s'être préparés la veille, toute la journée, à la chapelle de Conflans, quatre enfants reçoivent pour la première fois Jésus-Eucharistie.



Vendredi 29 juin : A Ecône, l'abbé Benoît Deletoille reçoit l'ordination sacerdotale. Sa trop récente chute en montagne l'empêchera de venir célébrer sa première messe à Conflans.



Chapelle Sainte-Honorine

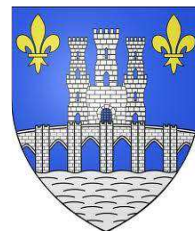
66, rue Maurice Berteaux - 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE
(face au parking de la mairie)

Tel. 01 34 90 15 40 - chapellesainte-honorine@orange.fr

Chapelle Saint-Mathias

3, bd des Cordeliers - 95300 PONTOISE

Site internet : « conflans-pontoise.e-catho.com »



Horaires habituels des offices de la semaine

Chapelle Saint-Mathias

Dimanche : 8h00 Chapelet et Confessions - 8h30 Messe chantée.
10h30 Messe (rit chaldéen).

Mercredi : 18h00 Chapelet et Confessions - 18h30 Messe.

Chapelle Sainte-Honorine

Dimanche : 10h00 Chapelet et Confessions - 10h30 Messe chantée.

Jedi : 8h30 Messe.

Vendredi : 18h00 Chapelet et Confessions - 18h30 Messe.

(1^{er} vendredi du mois : Messe chantée et Salut du Très Saint-Sacrement).

Samedi : 8h00 Confessions - 8h30 Messe.

(1^{er} samedi du mois : Messe chantée et Salut du Très Saint-Sacrement).

M. l'abbé Louis-Marie Berthe peut être joint :

(vendredi, samedi, dimanche)

à la Chapelle Sainte-Honorine : 01 34 90 15 40

adresse électronique : louismarie.berthe@gmail.com

(lundi, mardi, mercredi, jeudi)

au Prieuré Saint-Jean : 01 30 33 58 07

Une permanence est assurée le vendredi et le samedi (*uniquement sur rendez-vous*).

Carnet

Baptêmes : Sophie Triomphe, le 21 avril.

Ambroise Hennequin, le 13 mai.

Marie du Rusquec, le 20 mai.

Gabrielle Forgues, le 16 juin.

Premières communions, le 17 juin : Louis Barré, Vincent Foucher, Gaspard Geniès et Sixtine Rivette.

Communion Solennelle, le 27 mai : Grégoire Direz.

Confirmations, le 9 juin : Gaspard Chrissent, Grégoire Direz, Matthieu Direz, Francis Foucher, Vianney Hennequin, François Pierson, Louis-Marie Pierson, Vincent Tailhades, Constance Brachet, Amicie Chrissent, Laure Coppens, Marie-Reine de la Rocque de Séverac, Fulgence Direz, Victoire Geniès, Alice Rémy, Constance Rémy.

Obsèques : le 23 mai, le Général Jean-Marie Gréssé.



INTENTIONS DE LA CROISADE DU ROSAIRE

Juillet : Pour la paix dans le monde par Notre Dame du Rosaire.



INTENTIONS DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE

Juillet : Les vocations sacerdotales et religieuses.

Août : Réparer les blasphèmes contre le C.I.M.

Septembre : La jeunesse et les écoles catholiques.